

PROJET DE TERRITOIRE

Mandature 2020-2026

1. Présentation de la Communauté de Communes de la Vallée de L'Oise et des Trois Forêts

1.1 Historique

Créée en 2003, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) est une communauté de communes qui regroupe à ce jour les neuf communes suivantes pour une population totale d'environ 40.000 habitants : Béthemont-la-Forêt, Chauvry, L'Isle-Adam, Mériel, Méry-sur-Oise, Nerville-La-Forêt, Parmain, Presles et Villiers-Adam.

La CCVO3F est dotée de compétences en plusieurs domaines, obligatoires ou optionnels, étant précisé qu'en l'état actuel de ses compétences, la CCVO3F est conçue comme une structure légère et efficace, évitant les doublons et charges inutiles, respectueuse de l'identité et de l'autonomie de chacune des communes.

Depuis sa création, la CCVO3F a souhaité être à la fois une intercommunalité de projet et une intercommunalité de moyens, se donnant par exemple la possibilité d'acquérir du matériel dont l'usage pouvait être partagé par ses membres, et visant, dans le cadre de plusieurs de ses compétences, à la coordination ou à l'amélioration de la coordination des moyens communaux. De fait dès l'origine un nombre croissant d'initiatives ont été prises en matière de mutualisation entre la CCVO3F et ses communes membres.

Au 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional de coopération intercommunale, a franchi une nouvelle étape de son histoire en s'agrandissant et en accueillant les communes de Mériel et Méry-sur-Oise.

Enfin le 1^{er} janvier 2021, la CCVO3F a décidé d'opter pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU), faisant ainsi le choix d'une intégration plus importante.

1.2 Les compétences

La CCVO3F est aujourd'hui dotée des compétences suivantes, à la fois obligatoires et optionnelles :

- L'aménagement de l'espace et le déploiement des mobilités douces et écologiques
Mise en place d'un schéma directeur des circulations douces
Prise en charge de la compétence IRVE (infrastructure de recharge pour véhicules électriques)
- Le développement économique
Développement de la zone d'activités de Méry-sur-Oise
Participation aux fonds de résilience régionaux
- La protection de l'environnement
Elaboration et le suivi du Plan Climat Air Energie Territorial
Lutte contre les dépôts sauvages, les graffitis et les nids de frelons asiatiques
Participation au programme Val d'Oise Renov

- La gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations
Participation au SMBO, à l'Entente Oise-Aisne, au SIARE et au Syndicat du ru de Presles
- Le tourisme et la culture
*Gestion de l'office de tourisme intercommunal
Création de trois circuits vélo touristiques*
- La politique de l'habitat
Mise en place du Plan local de l'habitat et la création de la CIA et de la CIL
- La gestion des déchets
Participation aux syndicats Tri-or et Tri-action
- Le déploiement des télécommunications à haut débit géré
Participation au syndicat SMOVON et contribution au financement de la fibre
- La sécurité
Déploiement et maintenance de la vidéoprotection.

1.3 Les actions de mutualisation

La CCVO3F déploie également des efforts pour mettre en œuvre une politique de mutualisation de ses charges, dans un souci de coopération, de solidarité et de saine et de bonne gestion, en particulier dans les domaines suivants :

- Mise en commun de matériel,
- Versement d'un fonds de concours aux communes,
- Prise en charge du fonds de péréquation intercommunal (FPIC) des communes,
- Groupement de commandes et d'achats notamment en matière d'alarmes anti-intrusion, de téléphonie, de photocopieurs et de fournitures,
- Gestion du service d'instruction du droit des sols.

2. Les objectifs généraux

Poursuivre notre politique de mutualisation en faisant mieux et plus efficacement ensemble que seuls, parfaire notre intercommunalité sans défaire nos communes.

Protéger notre environnement et notre cadre de vie, c'est-à-dire protéger nos espaces naturels et notre biodiversité, mais aussi préserver et entretenir le patrimoine architectural de nos communes.

Promouvoir le développement économique de notre territoire. Cela veut dire aider nos entreprises et nos commerces de proximité afin de développer notre territoire et animer nos centres-villes.

Rendre notre territoire toujours plus attractif en poursuivant une politique touristique et culturelle ambitieuse, qui sache mettre en valeur notre territoire, ses atouts, ses rivières, ses forêts, sa vallée, ses

infrastructures, ses monuments, qui nous permette également d’imaginer le tourisme de demain, en nous appuyant sur notre office de tourisme intercommunal.

Protéger notre territoire et ses habitants en rendant nos villes plus sûres et modernes, notamment grâce à des politiques politique de sécurité et de numérique ambitieuses.

Construire notre identité, en donnant aux actions de la CCVO3F une visibilité et parachever ainsi son identité tout en continuant à soutenir et à développer nos animations intercommunales.

Gérer rigoureusement nos finances, en alignant nos dépenses sur nos recettes, en limitant aussi nos dépenses de fonctionnement et en augmentant notre capacité d’investissement.

3. Les axes de développement

Axe 1 : Être reconnu comme un territoire dynamique et innovant

Renforcer l’attractivité économique de la CCVO3F

Mieux accueillir et accompagner les investissements et porteurs de projets

Valoriser le tissu économique

Promouvoir l’offre d’accueil des entreprises

Valoriser les ressources naturelles de la CCVO3F

Conforter et professionnaliser l’offre touristique et la politique culturelle

Soutenir la place et le rôle des petites communes sur le territoire

Protéger le cadre de vie et les espaces naturels de la CCVO3F

Réaliser des projets

Renforcer la capacité des services à la personne

Conforter le rayonnement culturel de la CCVO3F

Poursuivre une politique de sécurité intercommunale

Axe 2 : Réaliser des projets fédérateurs

Conforter le dynamisme

Qualifier l’offre de logement (PLH)

Mettre en place une politique environnementale ambitieuse

Renforcer les compétences existantes

Qualifier l'offre des services au public

Renforcer l'offre à la petite enfance
Améliorer le fonctionnement de nos bibliothèques/médiathèques
Offrir de nouveaux services

Axe 3 : Faire vivre le projet de territoire dans le respect des identités communales

Adapter la coopération intercommunale

Renforcer la mutualisation entre les communes
Améliorer les outils de communication
Soutenir les animations intercommunales
Protéger le patrimoine communal

Conforter les communes dans leur action de proximité

Développer et faciliter les mobilités
Soutenir les projets d'investissements des communes

4. Les actions envisagées

Axe 1 :

Création d'une zone économique sur la commune de Méry-sur-Oise :

- Accueil des entreprises,
- Renforcement des partenariats pour anticiper et répondre aux besoins des entreprises,
- Communication sur les atouts du tissu économique de la CCVO3F pour accueillir de nouvelles activités,
- Valorisation des zones d'activités du territoire.

Achèvement des circuits vélo tourisme,

Création d'un festival culturel sur le territoire,

Développement du tourisme fluvial et du tourisme culturel,

Réflexion autour de l'organisation d'un évènement sportif (course, trail...),

Suivi du contrat de relance et de transition écologique (CRTE),

Réflexion à engager autour de la mise en place d'un CSU intercommunal et d'une deuxième phase de déploiement de la vidéoprotection,

Protéger et développer le commerce de proximité,

Participer à la protection des berges de l'Oise, aux travaux de protection des trois forêts et aux travaux de mise en valeur des PNR,

Poursuivre les actions de protection de l'environnement (dépôts sauvages, graffitis, frelons etc.).

Axe 2 :

S'appuyer sur le plan local de l'habitat (PLH) pour développer une politique de logement opportune et nécessaire,

S'appuyer sur le PCAET pour poursuivre l'action de soutien à la rénovation énergétique du logement,

Réflexion à engager autour de la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM),

Réflexion à engager autour de la création d'un réseau de bibliothèques/médiathèques,

Réflexion à engager autour du transfert de la compétence de la piscine de L'Isle-Adam-Parmain ainsi que l'ouverture de nouveaux créneaux au profit des villes de la CCVO3F,

Réflexion à engager autour de la prise en charge de compétences supports, en particulier l'informatique et les marchés publics/juriste.

Axe 3 :

Favoriser les groupements de commandes pour faire des économies d'échelle,

Mise en œuvre du plan vélo,

Soutien à l'investissement et à la protection du patrimoine des communes à travers la mise en œuvre de fonds de concours,

Mise en place d'un service de transport de personnes à la demande, notamment pouvant bénéficier aux personnes âgées,

Renforcer l'identité de la CCVO3F en développant ses outils de communication (site et magazine) et en soutenant ses animations (projets culturel et sportif, fête de la campagne etc.).

* * *